

## Conseil municipal du vendredi 25 mai 2012

### 1) Protection des captages

Le dossier concernant la protection des captages et le raccordement du nouveau puits doit passer au CODERST de juin. Dès que nous aurons l'arrêté du Préfet, nous pourrons commencer les travaux.

Une réunion avec la Chambre d'agriculture, l'ARS et les exploitants agricoles concernés par les zones de protection de nos captages est prévue le 6 juin afin de finaliser une convention de « bonnes pratiques » et définir les indemnités qui leur seront versées.

### 2) Cimetière

La commission s'est réunie le 11 mai en présence de M. Cuenin, responsable départemental du Souvenir Français. Le conseil adopte les propositions de celle-ci concernant la définition des deux tranches de travaux prévus pour 2012 et 2013 et autorise le Maire à lancer l'appel d'offres correspondant.

3) Travaux eau/assainissement : le Conseil réaffirme la nécessité de faire les travaux de la rue du Contour en juillet et de faire apparaître cette nécessité dans l'appel d'offres.

### 4) CNAS

Le Conseil se prononce pour l'adhésion de la commune, au profit de ses agents, au Comité national d'action sociale. Monsieur Michel Duhaut, adjoint, est désigné pour représenter la commune dans la mise en place et le fonctionnement de cette commission. Une réunion pour présenter aux agents communaux l'intérêt de cette adhésion sera organisée début juillet.

5) Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil décide d'instituer l'abattement spécial à la base de 10% en faveur des personnes handicapées ou invalides.

6) Le Conseil donne son accord pour recruter, aux services techniques, une personne supplémentaire en août et septembre. C'est la candidature de Monsieur OUAKKI Abdelatif qui est retenue.

### 7) Divers

- Monsieur Hamann est désigné pour animer la commission chargée de se pencher sur le devenir de tout ce qui reste dans les anciennes salles de classe. Compte rendu sera fait au prochain conseil.

- Salle polyvalente : le mot « meeting » est ajouté dans l'annexe « tarifs » du règlement concernant l'utilisation de la salle polyvalente.

- Monsieur Grignon est désigné « coordonnateur communal » pour les opérations de recensement de la population qui auront lieu en janvier/février prochain.

- Une gerbe sera déposée au monument aux morts le 8 juin à 17h15 pour commémorer les « morts pour la France » en Indochine et le 18 juin, à la même heure, jour anniversaire de l'appel du général De Gaulle.